



BULLETIN N° 008

RENOUVELLEMENT DES PLAQUES D'IMMATRICULATION DE LIMOUSINES

AOÛT 2023

La période de renouvellement des plaques d'immatriculation de limousines va du 1^{er} au 30 septembre.

Le temps d'attente au Bureau des véhicules de location peut être plus long que d'habitude à l'approche de cette période d'achalandage. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Bien que nous examinons la possibilité de déplacer le processus de renouvellement en ligne, pour le moment, les renouvellements doivent être effectués en personne.

Le Bureau des véhicules de location (2340, 22^e rue nord-est) est ouvert entre 8 h et 16 h 30, du lundi au vendredi. Veuillez prendre note que le bureau sera fermé lundi pour le jour férié du 4 septembre.

Nous rappelons aux titulaires de plaques d'apporter leur permis de conduire de l'Alberta ou leur permis valide pour conduire un taxi dans le cadre du processus de renouvellement des plaques. Les frais de renouvellement de la plaque d'immatriculation de limousines sont de 415 \$.

Nous espérons vous revoir en septembre. Veuillez envoyer vos questions à l'adresse VFHlicensing@calgary.ca.

Original offert en anglais et traductions disponibles en amharique, en arabe, en hindi, en ourdou, en somali et en pendjabi. Cliquez [ici](#) pour les consulter.

Cordialement,

Dawn Unsworth

Directrice, Immatriculation des véhicules de location et coordination du service
Emergency Management & Community Safety, Normes sur les véhicules publics